

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 3 février 2022
Rapporteur :
Madame Laurence VIGNON**

N° 16

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 10/02/2022
- la transmission au contrôle de légalité le : 10/02/2022
(accusé de réception du 10/02/2022)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Subventions sportives

Dans le cadre de sa politique de développement sportif, la ville de Quimper a mis en place des dispositifs thématiques de soutien financier aux associations sportives pour des activités ou des projets. Les subventions proposées sont calculées après étude des dossiers déposés par les associations sportives et étayés par des justificatifs. L'enveloppe globale allouée s'élève à 292 025 €.

I/ Subventions de fonctionnement aux associations sportives :

Compte 414-6574-711

Après étude des dossiers déposés par les associations sportives, il est proposé de répartir comme suit l'enveloppe de 292 025 € :

- Une aide totale de 284 025 € pour le soutien annuel au fonctionnement des associations sportives, suite au dépouillement des dossiers déposés en septembre 2021 et dont le détail figure dans le tableau 1 ci-joint.

1 Associations Sportives	Montants proposés 2022
414-6574-711 Subventions de fonctionnement	
Aïkido 29 Santé	1 499 €
Aïkido Quimper	482 €
Amicale Sportive Ergué Armel Basketball	12 688 €
ASEB	795 €
Association UCPA Sport Loisirs du Finistère	6 915 €
Amicale Laïque de Quimper - Général	5 456 €

Association Dojo Sanshiro	6 620 €
Association sportive du golf de Lanniron	2 760 €
Club de Canoë Kayak de Quimper Cornouaille	6 784 €
Cercle d'Escrime Japonaise de Cornouaille	1 087 €
Compagnie des Archers de l'Odet	1 536 €
Cyclos Randonneurs Quimper Cornouaille	1 509 €
Dojo de Cornouaille	10 903 €
Diskemper	437 €
Echiquier Quimpérois	2 674 €
Ergue Quimper Handball	6 933 €
Escrime Quimper Cornouaille	2 889 €
Football Club Quimper Penhars	4 268 €
Les Grimpeurs de l'Odet Quimper Escalade	10 625 €
Groupe D'Activités Sous-Marine de Quimper	4 864 €
Gymnastique Volontaire de Quimper	1 896 €
Handisports de Cornouaille	4 948 €
Karaté Club Quimper	3 314 €
Kelted	3 672 €
Kemper VTT	2 988 €
Kemper Canne de Combat Bâton et Savate	1 459 €
Kemper Roller derby	336 €
Kerné Football Gaélique	367 €
Les Marcheurs de Cornouaille	266 €
La Quimpéroise	14 003 €
Pétanque Odet Club Quimpérois	493 €
Pool Ar Bed	869 €
Palmes en Cornouaille	3 608 €
Quimper Athlétisme	19 252 €
Quimper Cyclo Club	749 €
Quimper Ergué Armel Football Club	9 930 €
Quimper Kerfeunteun Football Club	20 631 €
Quimper Orientation Coatarmor	6 051 €
Quimper Cornouaille Tennis de Table	6 257 €
Quimper Footing Loisirs	672 €

Quimper GR en Finistère	6 175 €
Quimper Triathlon	2 377 €
Quimper Volley 29	10 675 €
Rugby Club Quimpérois	13 368 €
Sport Pour Tous	5 377 €
Squash Quimper Cornouaille	1 603 €
Sammy Skate Club	1 542 €
Sharks 29	1 107 €
Shoto Karaté JKA Quimper	720 €
Tennis Club Quimper	11 098 €
UJAP Badminton	3 734 €
UJAP Basketball	20 431 €
Union Quimper Natation	6 770 €
Vélo Sport Quimpérois	5 563 €
total	284 025 €

- 8 000 € à l'Office du Mouvement Sportif de Quimper pour soutenir l'association dans son fonctionnement et ses actions.

Madame Marie-Pierre JEAN-JACQUES et monsieur Georges-Philippe FONTAINE étant sortis de la salle (ne prenant part ni aux délibérations ni au vote), après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés (47 voix pour), d'autoriser madame la maire à :

- 1 - accorder les subventions énumérées ci-dessus ;
- 2 - signer la convention et les avenants suivants à intervenir.